

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE. COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.  
» » 14 » six mois.  
» » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C<sup>o</sup>, 30, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et C<sup>o</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 29 Mai 1866.

### BULLETIN.

Les deux notes successives du *Moniteur*, indiquant la convocation d'une conférence et déclarant fausses les allégations des feuilles étrangères disant que la France avait conclu un traité secret destiné à lui assurer les provinces rhénanes et la Sardaigne, ont produit en France et au dehors, un effet dont on sera à même de mesurer bientôt la haute portée. Déjà les nouvelles qui arrivent d'Allemagne témoignent de la satisfaction générale qu'inspire la réussite des négociations préparatoires des cabinets de Paris, de Saint-Petersbourg et de Londres. Demain et les jours qui suivront nous recevons assurément d'autres avis qui ne manqueront pas de constater l'impression provoquée dans le monde par le manifeste de désintéressement publié dans le numéro du 27 mai de notre feuille officielle.

Tout donne à penser que l'Italie, la Prusse, la Diète de Francfort et l'Autriche, répondront dans un très bref délai et d'une manière favorable à l'invitation qui leur a été faite. Les lettres de Berlin nous disent que la Prusse acceptera l'invitation faite par les trois gouvernements, en maintenant la réserve que la conférence n'aura pas la prétention de s'ériger en arbitre et que la réunion de la conférence aura lieu le plus tôt possible; afin de ne pas retarder outre mesure les décisions à prendre par le gouvernement. La *Nouvelle Presse libre* de Vienne affirme qu'il a été déjà décidé par l'Empereur François-Joseph que l'Autriche serait représentée à la conférence par le comte de Mensdorff lequel serait accompagné du conseiller de cabinet, M. de Rigeleben, et assisté du prince de Metternich; mais la *Gazette officielle de Venise* ajoute que l'Autriche acceptera la conférence sur la base de son *intégrité territoriale*.

L'Italie fera, elle aussi, preuve de bonne volonté pour assurer la paix pourvu que l'on fasse droit à ses désirs. En présence de toutes ces réserves con-

tradictoires, qui oserait affirmer que la conférence aboutira à un arrangement sérieux?

Quoi qu'il advienne, le gouvernement de l'Empereur aura donné à l'Europe un nouvel exemple de la modération dans la force, en même temps que de la vigilance dans le soin de la justice et du droit.

Une dépêche de Vienne dément la nouvelle, donnée par l'*Indépendance belge*, de l'entrée des Turcs dans les Principautés Danubiennes, après déclaration préalable à la conférence de Paris.

C'est le 26 mai qu'a été signé à Bayonne, entre la France et l'Espagne, le traité additionnel concernant la délimitation des frontières des Pyrénées. Cet acte complète le traité de 1862, et termine la longue série des négociations concernant cette litigieuse affaire.

La question du déclassement des places fortes va recevoir une solution conforme au vœu des populations, et cela sans préjudice pour les besoins militaires. Un rapport du maréchal Randon, approuvé par l'Empereur, dispose que 48 places fortes vont être abandonnées, 9 déclassées, et 37 maintenues avec suppression des servitudes. Les ressources obtenues par l'aliénation des terrains ou du matériel serviront à compléter les places fortes et à mettre leurs remparts à l'abri des effets destructeurs de la nouvelle artillerie. Il n'est pas question, dans l'exposé ministériel, des fortifications de Paris; nous concluons de ce silence que sa ceinture de moellons sera respectée.

I. ROUBOUX

Ces jours derniers, on a discuté au Sénat une pétition tendant à fixer et améliorer la situation des conducteurs des Ponts et Chaussées dont tout le monde apprécie le dévouement et les services. Le rapporteur a conclu au renvoi de la pétition à M. le ministre de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics. Ce renvoi a été voté sur l'adhésion du commissaire du gouvernement, M. le conseiller d'Etat Gaudin. On peut donc espérer une amé-

lioration dans le traitement du conducteur des ponts et chaussées.

« A nos yeux, dit la *Presse*, il y a autre chose et mieux à faire. Les jeunes gens qui entrent dans la carrière de conducteur des ponts et chaussées se trouvent, en e. et. ac. ués dans une sorte d'impasse exceptionnelle. Partout ailleurs, les fonctionnaires voient s'ouvrir devant eux des perspectives d'avancement, qui n'ont de limites que celles mêmes de la carrière où ils sont en res. Seuls, les conducteurs et employés secondaires des ponts et chaussées se voient arrêtés par une barrière infranchissable. Nous savons bien que cet état de choses a déjà attiré l'attention du gouvernement.

Mais puisque la loi de 1850 qui a ouvert le grade d'ingénieur à l'ambition des conducteurs des ponts et chaussées, est restée sans effet, à cause de la difficulté des examens, peut-être obtiendrait-on de meilleurs résultats en facilitant aux conducteurs l'entrée même de l'École des ponts et chaussées où ils pourraient se former et se préparer utilement à obtenir plus tard le grade d'ingénieur. L'esprit qui a inspiré les orateurs du Sénat dans cette discussion ne nous a paru nullement défavorable à cette idée sur laquelle nous appelons toute l'attention de l'administration. »

### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Londres, 28 mai. On annonce, dans la Cité, que la *Consolidated bank* a suspendu ses paiements par suite de complications provenant de sa fusion avec la Banque de Londres.

Londres, 28 mai. On a la nouvelle de l'arrivée à Francfort, Berlin, Vienne et Florence des notes identiques de l'Angleterre, de la France et de la Russie.

La remise par les ambassadeurs, a déjà eu lieu à Francfort, Berlin et Vienne. Vu l'éloignement de Florence qui fait que la note russe est arrivée plus tard, la remise n'aura lieu que demain.

La démarche des trois puissances est favorablement accueillie et on pense que les puissances se feront très prochainement représenter à Paris.

Vienne, 28 mai. La *Gazette autrichienne* dit : « Si le gouvernement autrichien entre au

Congrès c'est qu'il peut le faire sans porter atteinte aux droits et à l'honneur du pays, il n'accomplit, en ce cas, qu'un devoir envers ses peuples et envers l'Europe, en ne refusant pas une dernière tentative pour prévenir la guerre. Il ne viendra ni pour élever à la pointe de l'épée des prétentions au nom de l'Autriche, ni pour mettre bas les armes devant les prétentions des autres, l'Autriche n'aura tout d'abord pas à faire des propositions, mais à les écouter et à les examiner. »

Vienne, 28 mai.

La nouvelle publiée dans les journaux, de l'entrée des Turcs dans les Principautés est inexacte.

Florence, 28 mai.

Port Maurice a été élu député Alfieri, Arezzo, Fessendroui.

L'*Opinion* applaudit au vote des députés allemands réunis à Francfort, relativement à la neutralité que doivent garder les États moyens pour sauvegarder les intérêts de l'Allemagne. L'*Opinion* ajoute que l'alliance des États moyens avec l'Autriche amènerait des immixtions regrettables dans des questions qui doivent rester exclusivement allemandes.

Brescia, 28 mai.

Le manifeste annonçant une nouvelle conscription a produit, en Vénétie, un mécontentement général.

La direction des chemins de fer a reçu l'ordre de transporter trente mille sacs de farine.

Berlin, 27 mai.

Le chef d'escadron, M. de Grotmann, du régiment des hussards du Roi, a été nommé commandant du poste de l'état-major du Quartier Général.

Florence, 28 mai.

L'*Opinion* dit que l'adhésion de l'Autriche à la conférence est probable, mais qu'elle n'est pas encore certaine.

Bucharest, 27 mai.

M. Demetra Ghika est parti pour Vienne. Il est chargé de remettre une lettre du prince de Hohenzollern à l'Empereur d'Autriche.

La Chambre a voté une liste civile de cent mille ducats pour le nouveau souverain. Le Prince a accepté seulement la somme nécessaire pour l'entretien de sa Maison.

Le Prince part demain pour la Moldavie.

La Haye, 28 mai.

Un nouveau cabinet a été formé. Il est ainsi composé :

M. de Zuylen, affaires étrangères; Royer, colonies; Heemskerk, intérieur;

Schimmel-Pennynck, finances; Bozeel, justice; Andrae, marine.

Le portefeuille de la guerre reste vacant.

Pointe de Galler, 16 mai.

Les avis de Shanghai sont du 23 avril. On avait reçu du Japon la nouvelle que la question du tarif des douanes avait été réglée d'une manière satisfaisante.

Lisbonne, 27 mai.

Le Rhône repart ce soir pour Southampton à 5 heures.

La princesse Leopoldine, fille de l'Empereur du Brésil, est à bord.

Les avis du théâtre de la guerre, de la Plata, portent qu'une division brésilienne avait passé, le 16 avril, sur la rive gauche du Paraguay. Un combat avait eu lieu le lendemain. Les Paraguayens vaincus, avaient abandonné Stappa et les batteries du Parana. Les alliés avaient achevé de passer, le 17 et le 18. Loper, après avoir mis le feu à son camp, avait battu en retraite, le 23, vers Humaita.

Munich 26 mai, soir.

L'ouverture du Parlement a eu lieu aujourd'hui. Le discours royal dit :

« Des dissentiments sont éclatés entre deux membres puissants de la Confédération. Leurs troupes sont en armes en présence l'une de l'autre. J'ai fait tous mes efforts en faveur de la paix dont le maintien est un devoir pour chaque membre de la Confédération aussi bien que pour la totalité. Je ne veux pas encore renoncer à l'espoir que les causes d'une guerre civile en Allemagne seront écartées, que la question du Sleswig-Holstein sera résolue par des moyens de droit, et qu'une réforme opportune de la Confédération germanique avec la coopération d'une représentation nationale donnera de nouveau à notre grande patrie une paix durable. Dans tous les cas, la Bavière doit être en état de répondre du droit fédéral, des intérêts de la nation allemande et de sa propre indépendance. C'est pour cela que j'ai ordonné la mobilisation de l'armée et convoqué le Parlement afin de prendre avec son assentiment légal les mesures nécessaires pour l'accomplissement de cette mission. »

Vienne, 27 mai.

La *Nouvelle Presse libre* confirme la nouvelle que les puissances seront représentées à la conférence de Paris par leurs ministres des affaires étrangères respectifs assistés de leur ambassadeurs à Paris. L'Autriche serait représentée par le Comte de Mensdorff qui accompagnerait à Paris le conseiller de Cabinet, M. de Bigeleben, et le prince de Metternich.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX du 30 MAI 1866.

N° 2.

## LE FILS DE L'USURIER

II.

(Suite. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 27 mai 1866)

Le soleil était couché, mais un crépuscule transparent, limpide, aux teintes fauves, éclairait la campagne; les promeneurs gardaient un silence embarrassé comme celui qui existe dans le premier moment entre gens qui ne se connaissent pas. Mais si le jeune homme à la redingote noire n'osait adresser la parole à Anais, ses yeux du moins ne restaient pas muets; il la regardait toujours avec une attention qui embarrassait la pauvre enfant, et elle se pressait doucement contre sa mère sans savoir pourquoi.

Cependant le bon bourgeois, qui tout en marchant s'était occupé à remettre en ordre ses petits ustensiles de pêche, eût bientôt terminé sa besogne, et il crut nécessaire de faire les honneurs de la conversation à l'étranger dont il avait demandé la compagnie.

— Êtes-vous pêcheur, monsieur ? demanda-t-il à son silencieux compagnon.

Celui-ci releva la tête avec distraction et regarda le vieil lard d'un air ébahi, comme s'il n'avait pas compris cette question.

— Non, monsieur, répondit-il après quelques secondes de réflexion.

— C'est pourtant un agréable passe-temps, je vous assure, reprit le vieillard d'un ton amical, et pour ma part, la pêche me procure chaque dimanche quelques moments de plaisir, qui me sont bien précieux... et je crois, en vérité, que ma femme et ma fille attendent ce jour-là avec autant d'impatience que moi...

— C'est que vous êtes si adroit, mon bon petit papa, dit Anais avec un accent de calinerie.

— Petite flatteuse, répondit le vieillard en souriant avec la plus fausse modestie qui fut jamais. Vous savez, monsieur, ajouta-t-il en se tournant vers l'étranger, que cette enfant est bien la plus douce, la plus docile, la plus affectueuse...

Sa femme lui poussa brusquement le bras, et le bonhomme s'arrêta court au milieu de sa phrase.

— C'est vrai, reprit-il d'un ton plus bas, il ne convient pas à un père de faire à tout propos l'éloge de sa fille; mais, que veux-tu ! c'est plus fort que moi... Monsieur m'excusera... Pour en revenir donc à ce que je disais, continua-t-il en s'adressant au jeune homme, je vous avouerai que depuis deux ans que de grands changements sont venus me frapper, je n'ai pas eu de moments plus heureux que ceux employés à pêcher ici, les dimanches, au pied de ce grand peuplier à qui je ne garderai pas rancune; au moins c'est un divertissement qui est à la portée de mes moyens, puisqu'il ne coûte rien du tout. Il y a eu un temps, et ces deux femmes que vous voyez

là s'en souviennent encore, il y a eu un temps où nous pouvions aussi goûter des plaisirs plus brillants et plus coûteux, mais depuis que, par la faute d'un misérable...

La mère interrompit encore le vieillard en lui disant avec douceur :

— Mon ami, pourqu'il fatiguer monsieur du récit de nos infortunes, qui ne peuvent l'intéresser, sans doute.

— Oh ! parlez, parlez, monsieur, dit avec chaleur l'inconnu à la redingote noire, vous ne savez pas combien m'est précieuse toute marque de confiance que vous pouvez me donner !...

Et il regardait toujours Anais.

— Oh ! je connais mon mode, reprit avec cordialité le bourgeois; j'ai jugé monsieur dès le premier moment et je suis sûr qu'il y a du cœur dans cette jeune poitrine-là... Ce n'est pas un de vos miriflors de Paris qui se serait corché les mains pour grimper dans un arbre et dégrader la ligne d'un pauvre vieux bonhomme comme moi... Ce sont là, vois-tu, de ces traits de caractère qui ne peuvent tromper.

Le jeune homme à la redingote noire sentait peut-être au fond du cœur que son action n'était pas aussi désintéressée que le pensait le vieillard; cependant il lui prit la main et la serra amicalement en signe de remerciement.

— D'ailleurs, continua le pêcheur avec une exaspération visible, il m'est impossible de me contenir devant lui que ce soit lorsque je songe à ce que j'étais autrefois et à ce que je suis aujourd'hui. Oui, monsieur, tel que vous me voyez, j'ai été riche aussi; cette chère femme qui est là, (et il montrait la mère d'Anais) n'a pas toujours porté des robes d'indienne, et cette enfant n'était pas destinée comme

aujourd'hui à devenir une simple maîtresse de piano; j'étais négociant, j'avais de beaux magasins, des commis, des courtiers... Oh ! quels que soient mes malheurs, on pourra vous dire dans le quartier Saint-Denis que pendant quinze ans la maison Ledoux a été une bonne et solide maison de commerce...

— Ledoux, répéta l'inconnu en tréssillant.

— Oui, c'est là mon nom, dit le vieillard sans faire attention à son émotion, et je puis dire qu'il est resté intact malgré mes malheurs. J'ai tout perdu, excepté le titre d'honnête homme. De toute ma fortune, il ne m'est resté que cela. Je ne suis pas fier avec vous, monsieur, et je puis bien convenir qu'après avoir été riche, indépendant, honoré, je ne suis aujourd'hui qu'un pauvre diable de teneur de livres chez un parvenu qui a été commis chez moi il y a dix ans, et qui me fait rudement gagner les cent francs qu'il me donne chaque mois...

M. Ledoux, puisque nous savons maintenant son nom, s'était un peu attendri et prononçait ces dernières paroles.

— Mon père, de grâce, dit Anais timidement, pourqu'il revenir sans cesse sur le malheur d'une position qui s'améliorera peut-être aussitôt que par mon travail je pourrai...

Le vieillard secoua la tête avec tristesse.

— Monsieur, dit le jeune inconnu avec un accent d'intérêt, y a-t-il de l'indiscrétion à vous demander par quelle suite de malheurs et de circonstances fatales...

— Ceci, mon jeune ami, a été l'ouvrage d'un seul homme, d'un infâme usurier qui, je ne sais par quelle infernale machination,

a englouti en quelques années la fortune et le crédit dont j'avais la faiblesse d'être fier. Aussi je ne puis prononcer sans grincer des dents le nom de cet exécrable Dufour...

— Dufour ! répéta le jeune homme qui tout-à-coup devint pâle comme un spectre; celui qui a été cause de votre ruine se nommait ainsi ?...

— Le connaissez-vous, par hasard ?

— Le jeune homme ne répondit pas.

— Oui, monsieur, reprit l'ancien négociant après un moment de silence, c'est bien là le nom de celui qui m'avait prêté à gros intérêts une somme de cent mille francs dont j'avais besoin dans une spéculation devenue malheureuse plus tard; de celui qui s'est emparé lentement, un à un, de tous les biens que je comptais conserver pour notre vieillesse et pour l'établissement de ma fille, de celui enfin qui, après m'avoir renversé, me voyant sans ressources et sans espoir, m'a repoussé avec dédain quand je suis venu lui demander avec instance les moyens de recouvrer honorablement ce que m'avait enlevé son avarice et sa mauvaise foi !... Et cet homme abominable...

— Ne soyez pas trop sévère pour lui, monsieur, interrompit l'inconnu d'une voix étouffée; celui dont vous parlez est mort depuis un mois.

— Mort ! répéta M. Ledoux avec étonnement; mort, dites-vous ? Le vieil usurier a donc été obligé de quitter les monnaies d'or qu'il avait entassées ? Il a donc enfin rendu ses comptes au grand créancier du ciel, qui demande aussi des intérêts, lui, pour ce qui lui est dû ? Eh bien ! je puis, dire que jamais homme n'a eu compte si sévère à régler là-haut, voyez-vous; car